

Demande ou réexamen de reconnaissance d'une exploitation (REX) N° REX _____

au sens de l'article 6 de l'ordonnance fédérale du 7 décembre 1998 sur la terminologie agricole et la reconnaissance des formes d'exploitation (OTerm).

Requérant : Nom Prénom né(e) le
Formation / Profession
Adresse NPA / Localité
Tél. Mobile Adresse e-mail

Personnes morales, sociétés: joindre un extrait récent du Registre du commerce, le contrat de fondation et les statuts actuels de la société; la répartition actuelle des participations au capital de la société avec les bilan, compte de résultat et rapport de gestion du dernier exercice; pour les employés dans l'entreprise agricole de la société qui en sont les actionnaires ou les associés majoritaires : indiquer les nom, adresse, âge, domicile civil, profession principale et joindre la dernière déclaration AVS des salaires payés par la société.

La demande est présentée suite à :
(motifs: création, séparation, reprise d'une entreprise agricole, réexamen)

1. Demande

Le requérant demande de reconnaître son entreprise agricole comme une exploitation au sens de l'article 6 OTerm, à partir du

Comptabilité existante dès le, mandataire :

No de compte bancaire/postal (**format IBAN**, merci de joindre copie de carte de compte) :
.....

Demande de formulaire pour inscription PER/BIO ? Oui Non

Demande déposée en vue de l'obtention de paiements directs ? Oui Non

en application de l'article 30 du règlement d'application de la loi sur l'agriculture vaudoise du 15 décembre 2010, un émoulement de CHF 200.00 sera déduit des contributions à verser ou facturé.

2. Indications concernant l'exploitation

2.1. Surfaces et bâtiments propres à l'exploitation

Adresse/lieu-dit du centre d'exploitation :

Type de production :

Surface agricole utile exploitée (SAU) : ha, dont :

- Surfaces en propriété : ha
- Surfaces en location : ha
- Surfaces en tâche : ha
- SAU hors VD : ha

SVP, joindre la liste détaillée
des parcelles exploitées.

Quota(s) : sucre tonnes colza tonnes Tournesol tonnes

Bâtiments (désignation)	no ECA	Loué / en propriété	Capacité
habitation (pièces)
étable-rural..... (places)
hangar / cave (m ²)
..... (.....)

2.2. Cheptel vif : [(élevage / engraissement / garde (en propre / en pension)] / catégorie de bétail / têtes / UGB

<input type="checkbox"/> Bovins	<input type="checkbox"/> Porcs
<input type="checkbox"/> Equidés	<input type="checkbox"/> Volailles
<input type="checkbox"/> Chèvres	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Moutons	Remarque :
Lait (kg) :

2.3. Autonomie de l'exploitation (organisation et main-d'œuvre)

Main-d'œuvre : unités de M.-O. familiale unités de M.-O. salarié(s)		
Nom(s) du/des exploitant(s) *	Tâches dans l'exploitation	% taux d'activité sur l'expl.
.....
* joindre : - attestation(s) d'affiliation AVS en qualité d'exploitant/e(s) agricole(s) indépendant/e(s) - attestations de formation professionnelle		
Cheptel mort et principaux moyens de production : Machines : (Joindre un inventaire détaillé des machines utilisées, en précisant lesquelles sont en (co)propriété) Installations :		

3. Partage ou reprise d'exploitation

Indiquer les nom et adresse de l'ancien partenaire ou exploitant et le degré de parenté :

.....

Y a-t-il une demande simultanée de reconnaissance de sa part ? Oui Non

Le soussigné atteste que les indications données ci-dessus sont exactes et conformes à la vérité

Lieu et date : Le requérant :

4. Indications concernant la procédure de demande

Ne peut bénéficier du statut d'exploitation que l'**entreprise agricole** qui remplit les conditions prévues à l'article 6 de l'Ordonnance sur la terminologie agricole (OTerm) du 7.12.1998. Il y est dit en substance :

« par exploitation, on entend une entreprise agricole qui :

- se consacre à la production végétale ou à la garde d'animaux (ou les deux);
- comprend une ou plusieurs unités de production;
- est autonome sur les plans juridique, économique, organisationnel et financier et est indépendante d'autres exploitations;
- dispose de son propre résultat d'exploitation, et
- est exploitée toute l'année. »

« par unité de production, on entend un ensemble de terres, de bâtiments et d'installations que les limites désignent visiblement comme tel, qui est séparé d'autres unités de production et dans lequel sont occupées une ou plusieurs personnes. »

La demande doit être adressée **avant le 31 janvier** pour l'année en cours à la **DGAV, Paiements directs et données agri-viticoles, av. de Marcelin 29, case postale, 1110 Morges**, accompagnée des pièces suivantes :

- > liste des parcelles exploitées
- > copie du Registre foncier ou bail à ferme pour les parcelles et les bâtiments d'exploitation
- > attestation(s) d'affiliation AVS en qualité d'exploitant(s) agricole(s) indépendant(s)
- > attestation (s) officielle de formation professionnelle (AFP/CFC, diplômes, etc)
- > inventaire des machines
- > copie de carte de compte bancaire ou postal avec IBAN
- > calcul des UMOS (Unité de Main-d'Œuvre Standard, outil disponible sur <https://agripedia.ch/focus-appal> ou www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/grundlagen-und-querschnittsthemen/sak.html)

Liste des parcelles exploitées

Toutes les données doivent être contrôlées auprès du Registre foncier, les surfaces de la mensuration officielle faisant foi à l'exception des natures qui ne correspondent plus à la réalité du terrain (reboisement, inculte, aménagements non cadastrés, etc.).

N° EXPL :
NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
N° POSTAL : LOCALITÉ :

Parcelles en propriété

Numéro cadastral	Commune	Nom de la parcelle	Surface cadastrale (en ares)				Surface agricole utile (en ares)					Zone du cadastre de la production	
			Surface totale	Pré-champs	Pâturages	Vignes	Cultures spéciales	Terres ouvertes	Prairies fauchées	Pâturages attenants	Haies et bosquets		
		A reporter :											

Parcelles en location & vignes en tâche

Numéro cadastral	Commune (si différente du domicile)	Nom de la parcelle	Surface cadastrale (en m ²)				Surface agricole utile (en ares)					Zone du cadastre de la production
			Surface totale	Pré-champs	Pâturages	Vignes	Cultures spéciales	Terres ouvertes	Prairies fauchées	Pâturages attenants	Haies et bosquets	
Surfaces totales :												